

Burkina Faso-Tabagisme-Lutte

Plaidoyer pour "une enquête pénale" contre les compagnies de tabac au Burkina



APA-Ouagadougou (Burkina Faso)-

Des associations de lutte antitabac ont invité, jeudi à Ouagadougou, la justice burkinabè à "ouvrir une enquête pénale" contre les compagnies de tabac, au motif que la consommation du tabac tue environ deux milliers de personnes par an au Burkina Faso.

Cette situation préoccupante a été dressée par l'ONG Afrique contre le tabac (ACONTA) et ses partenaires, Organisations de la société civile (OSC) burkinabè, lors d'une conférence de presse.

Indexant le "non-respect" de la loi antitabac par l'industrie du tabac, les responsables de ces associations de lutte antitabac ont exigé que des "sanctions sévères" soient prises contre les contrevenants.

Selon le secrétaire général de l'ONG ACONTA, Salif Nikiéma, toutes les sociétés de production et d'importation des produits de tabac avaient un délai maximum d'un an pour apposer des "images choquantes" sur les paquets, cartouches et cartons de cigarettes, afin de sensibiliser les populations sur les dangers du tabac.

"Ce délai expire aujourd'hui (7 avril) (...) Mais force est de constater que les compagnies de tabac et leurs distributeurs ne respectent pas la loi et continuent de vendre leurs produits dans les anciens emballages", s'est indigné M. Nikiéma.

En principe, a-t-il poursuivi, "ces compagnies de tabac tombent sous le coup des sanctions pénales prévues à l'article 40 de la loi, qui prévoit une peine d'emprisonnement de un à six mois et une amende de un à cinq millions de francs CFA".

Le secrétaire général de l'ONG ACONTA estime qu'il convient de prémunir le système législatif burkinabè contre "ces multinationales qui se croient au-dessus des lois de notre pays et se moquent de ses décideurs politiques".

Salif Nikiéma va plus loin quand il appelle le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré à tenir ses promesses de protection des populations par le "durcissement de la réglementation sur la production et la commercialisation des produits dangereux".

Pour sa part, le responsable de la lutte contre le tabagisme au ministère burkinabè de la Santé, Kiguin Débé trouve que l'impression des images d'avertissement sur les emballages des cigarettes a un impact sur les populations burkinabè qui sont majoritairement illettrées.

"Nous avons donné douze mois aux industries pour le faire, mais malheureusement nous avons constaté ce matin (jeudi) dans les boutiques que cela n'a pas été fait", a-t-il déploré, ajoutant que "certains pays africains, notamment le Tchad ont

déjà procédé à l'impression des images sur les emballages de cigarettes".

ALK/cat/APA

2016-04-07 17:41:24